

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17^{eme}
Nom de site	RUE DU SERGENT	Numéro	750474
Adresse du site	36, rue Pierre Demours	Hauteur	R+8 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/11/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/11/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/01/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4,40 m et 9,44 m	Tilts (degrés)	<i>Entre 4° et 10°</i>
Estimation	Non fournie	Vis-à-vis (25m)	R+6 (26 m)
Divers			

Incidence visuelle

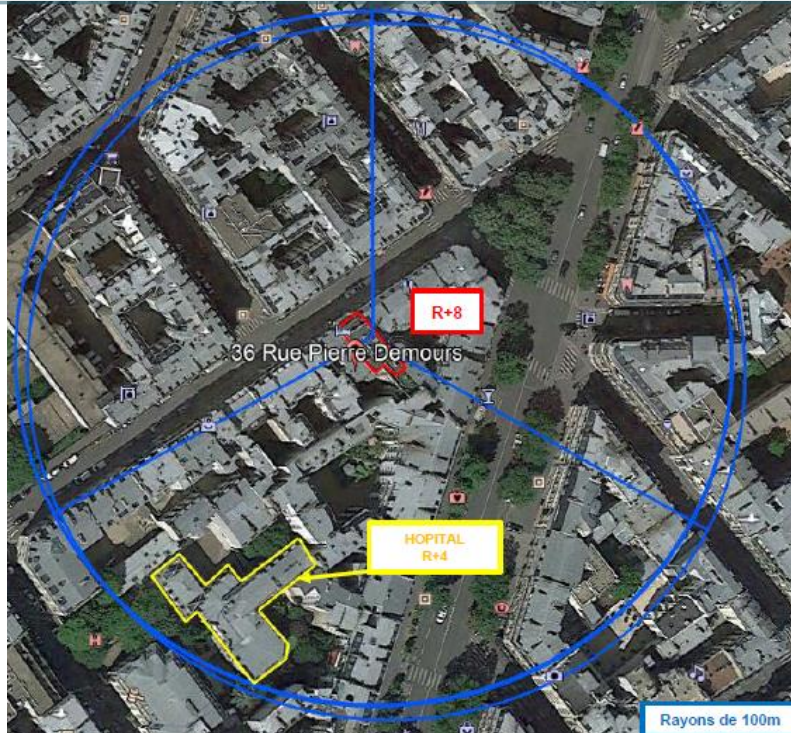
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	29,90 m		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

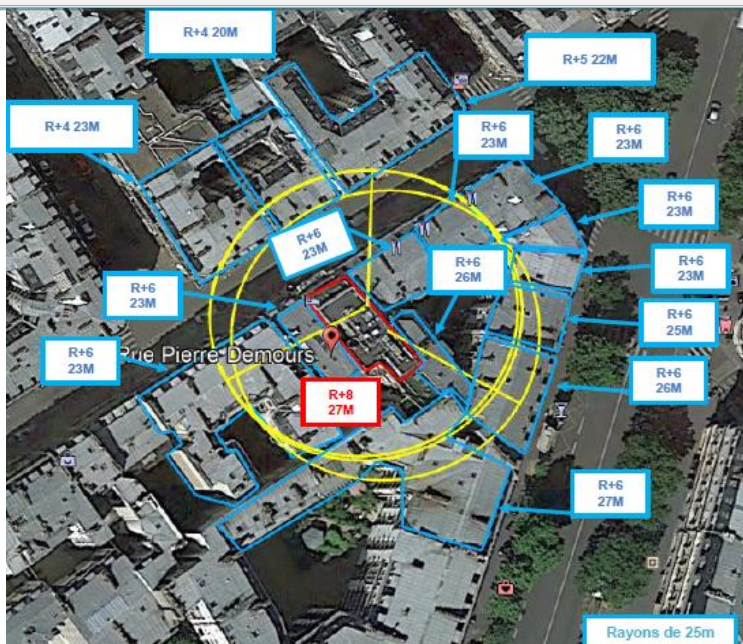
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
HOPITAL DE JOUR GOMBAULT DARNAUD	24 RUE BAYEN 75017 PARIS	20m	OUI	59m	1,8 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

NON FOURNIE

Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vu depuis la rue



Photomontage du site vu depuis la rue



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

